

La Campagne palestinienne pour le boycott universitaire et culturel d'Israël (PACBI)

Lancée en 2004, elle s'inscrit dans la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) initiée par de nombreuses personnalités et organisations palestiniennes. Le PACBI appelle au boycott des événements scientifiques et culturels organisés ou financés en tout ou partie par Israël, des programmes de recherche en coopération avec des institutions israéliennes, des programmes de mobilité étudiante avec Israël, etc. C'est un moyen pacifique, légal, populaire et efficace pour revendiquer la fin de l'occupation militaire de Gaza et de la Cisjordanie, le droit au retour des réfugié-es palestinien-nes et l'arrêt des discriminations raciales à l'encontre des Palestinien-nes citoyen-nes d'Israël. Directives complètes du PACBI sur :

bdsmovement.net/pacbi/academic-boycott-guidelines

Des universités construites sur des territoires volés aux Palestinien-nes

Certaines universités israéliennes ont été bâties dans les territoires occupés, en violation du droit international : c'est le cas de l'Université hébraïque de Jérusalem, qui a participé à la confiscation de terres à Jérusalem-Est : certains campus résidentiels de l'université sont construits dans des colonies israéliennes illégales. C'est aussi le cas de l'université d'Ariel, une université publique construite dans la colonie d'Ariel en Cisjordanie occupée.

Des universités qui collaborent avec l'armée

De nombreux programmes militaires sont financés par l'armée au sein des universités israéliennes. Le Technion (Israel Institute of Technology) développe des technologies de drones militaires et des bulldozers armés télécommandés pour démolir les maisons palestiniennes. Les universités participent aussi à l'élaboration de l'idéologie et des doctrines militaires. Pour ne citer qu'un exemple, la "doctrine Dayhiya" préconisant l'utilisation d'une force disproportionnée contre les infrastructures civiles, et qui justifie le massacre en cours à Gaza, a été élaborée au sein de l'université de Tel Aviv.

Des universités qui discriminent les étudiant-es arabes

Le racisme structurel de la société israélienne s'impose aussi à l'université et dans le système éducatif en général. Il est documenté par des ONG comme ACRI (Association for Civil Rights in Israel) et Human Rights Watch. L'université ne représente pas, de ce fait, un espace de dialogue où les possibilités d'accès aux études, la liberté d'expression et les libertés académiques sont garanties à égalité pour tout.es, à commencer par les Arabes (Palestinien-nes d'Israël) et celles et ceux qui défendent les droits des Palestinien-nes.

Des universités inféodées idéologiquement

Les universités israéliennes ne représentent pas un espace de libre expression permettant une approche critique du sionisme ou des crimes de guerre de l'État israélien. Les travaux sur la Nakba de l'historien israélien Ilan Pappé lui ont valu des campagnes de harcèlement et des menaces de procédures disciplinaires, le poussant à quitter Israël pour la Grande-Bretagne. Quant à la chercheuse palestinienne d'Israël Nadera Shalhoub-Kevorkian, suite à la signature d'une pétition qualifiant l'offensive israélienne de génocidaire, elle a été suspendue de ses fonctions le 12 mars 2024 avec ces mots : *"L'Université hébraïque de Jérusalem est fière d'être un établissement israélien, public et sioniste, et repousse avec dégoût les affirmations choquantes et scandaleuses de Shalhoub-Kevorkian."*

ISRAËL

BOYCOTT UNIVERSITAIRE

Empêcher un génocide et un "scolasticide"

Alors que la Cour Internationale de Justice (CIJ) a reconnu le 26 Janvier 2024 un "risque de génocide" à Gaza et a appelé la communauté internationale à mettre fin à toute complicité, le boycott universitaire d'Israël s'impose aujourd'hui plus que jamais. D'après Euro-Med Human Rights Monitor, au 23 avril, 38 621 civils ont été tués, dont 15 780 enfants. Plus d'enfants sont morts en 4 mois à Gaza qu'en 4 ans dans le monde entier, toutes guerres confondues...

Mais ce sont aussi 5 479 étudiant-es, 261 enseignant-es et 95 professeur-es d'université qui ont été tué-es depuis 6 mois. Au moins 60% des établissements d'enseignement ont été endommagés ou détruits et au moins 625 000 élèves n'ont plus accès à l'éducation. Toutes les universités de Gaza ont été bombardées : l'université Israa, la dernière encore debout, a été démolie par l'armée israélienne le 17 janvier 2024. Par ailleurs, 195 sites patrimoniaux ont été endommagés ou détruits, dont les archives centrales de Gaza, qui abritaient 150 ans d'histoire. La chercheuse Karma Nabulsi parle de "scolasticide" pour désigner cette destruction volontaire et systématique du système scolaire et universitaire palestinien.

Le boycott universitaire vise les institutions et non les individus

Par son ancrage dans le droit international et les droits humains universels, le mouvement BDS dont le PACBI fait partie, rejette par principe le boycott des individus s'appuyant sur leur identité (de citoyenneté, genre, religion ou race) ou leurs opinions. Néanmoins, si un individu représente l'État d'Israël ou une institution israélienne complice (donc un doyen, recteur ou président), ou s'il est commissionné/recruté pour participer aux efforts d'Israël de "rebranding", alors ses activités rentrent dans le périmètre du boycott. Mais la simple affiliation d'un-e chercheur-e à une institution académique israélienne n'est pas un motif suffisant de boycott.

Le boycott universitaire défend les libertés académiques en soutenant les chercheur-es critiques

Le boycott ne remet pas en cause la liberté académique. Il n'est pas incompatible avec la poursuite d'échanges avec des universitaires israélien-nes, invitations à des événements scientifiques, discussion de leurs travaux, etc. Au contraire, les pressions qu'il exerce permettent de défendre les libertés académiques des chercheur-es attaqués par les institutions israéliennes car trop critiques de celles-ci. C'est pourquoi de nombreux-ses universitaires israélien-nes, comme Ilan Pappé ou Maya Wind, appellent au boycott, afin de pousser les universités à se désolidariser des attaques du gouvernement, de l'armée et de l'État envers les Palestinien-nes.

Le boycott universitaire défend la liberté académique la plus attaquée, celle des Palestinien-nes

Depuis des décennies, les universités palestiniennes sont soumises à de nombreuses limitations par l'occupation militaire qui entravent leur participation à la communauté universitaire internationale. Le boycott représente un moyen efficace pour les défendre. Par exemple, suite aux campagnes de l'université de Birzeit en Cisjordanie contre les restrictions imposées par l'occupation israélienne en 2019, les présidents des universités israéliennes ont d'abord déclaré que c'était une affaire politique qui ne les concernait pas. Mais suite aux pressions internationales et à la menace de boycott, ils ont écrit au vice-premier ministre en 2022, pour lui dire que ces restrictions constituaient une violation des libertés académiques injustifiée, et que cela risquait de renforcer le boycott des universités israéliennes - montrant l'efficacité de celui-ci.

Comment agir ?

1. Informez-vous. Renseignez-vous sur le site de votre université ou auprès du service des relations internationales pour savoir si votre université a des partenariats avec des universités israéliennes.
2. Parlez-en avec vos collègues, même de manière informelle. Imprimez, distribuez, affichez ce document, relayez-le sur les listes de diffusion.
2. Lancez une campagne de boycott : organisez des réunions d'information, proposez une motion au conseil d'administration, écrivez une lettre à la présidence de votre université ou à la direction des relations internationales en exposant les raisons et les principes du boycott. Demandez à créer des partenariats avec les universités palestiniennes et à soutenir la reconstruction du système universitaire à Gaza.

Pour plus d'infos

Téléchargez cette affiche, mais aussi un ebook, des tracts et d'autres ressources sur : linktr.ee/cuccp

Biblio : *Towers of Ivory and Steel: How Israeli Universities Deny Palestinian Freedom*, Maya Wind, 2024. *Un boycott légitime : pour le BDS universitaire et culturel de l'État d'Israël*, Eyal Sivan et Armelle Laborie, 2016. *Boycott, désinvestissement, sanctions : BDS contre l'apartheid et l'occupation de la Palestine*, Omar Barghouti, 2010.